

CONGRÈS DE 1956

Le congrès de 1956 se tiendra à Lannion du 3 au 5 septembre. Nous en avons distribué le programme détaillé. Les chambres d'hôtel étant peu nombreuses en cette ville il conviendra de retenir, le plus tôt possible, un gîte, soit à Lannion, soit dans les villes voisines : Trébeurden, Trégastel et Perros-Guirec.

L'excursion sera organisée par M. René Couffon, président de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord, qui prononcera également la conférence publique sur l'iconographie de la Mise au tombeau en Bretagne, avec nombreuses projections.

Les auteurs de communications (que nous souhaitons nombreuses) sont priés d'en aviser, le plus tôt possible, M. Pocquet du Haut-Jussé, président, 11, rue de Robien, Rennes.

NÉCROLOGIE

Edmond DURTELLE de SAINT SAUVEUR

Doyen Honoraire de la Faculté de Droit de Rennes

Discours prononcé à ses obsèques le 9 octobre 1956

Le Doyen Durtelle de Saint-Sauveur n'a pas été seulement le chef de cette Faculté de droit dont s'enorgueillit la ville de Rennes et qui, dès l'origine, avec les Poullain-Duparc et les Lanjuinais, s'est acquis une illustration qui n'a jamais défailli. Il n'était pas seulement le professeur à l'autorité unanimement reconnue par ses collègues comme par ses étudiants. Il était aussi — et c'est peut-être ce qui gardera le plus longtemps son nom de vieillir — il était l'historien classique de la Bretagne, il était encore — et c'est ce qui fait la désolation de ses proches — l'ami le plus sûr et le père le plus tendre.

Né en Bretagne, à Moisdon-la-Rivière, arrondissement de Châteaubriant (Loire-Atlantique), le 3 mars 1881. Il

est décédé à Rennes, en son hôtel, 26, boulevard Sévigné, le 5 octobre 1956. D'une famille distinguée venue du Périgord, Edmond de Saint-Sauveur s'implanta à Rennes dès l'âge de trois ans, lorsque les fonctions de son père y appelèrent celui-ci. Là s'est écoulée toute sa vie, ou presque, et sa mémoire resta le répertoire inépuisable des événements et des personnes qui avaient traversé le champ de ses observations. Ses liens avec la Bretagne furent resserrés par une alliance avec une famille que toutes les fibres d'une longue destinée attachent à l'histoire de cette province et qui conservait, entre autres souvenirs, celui d'un aïeul, érudit et bibliophile, président de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine (1).

Grandi dans un foyer dont le niveau intellectuel et moral était des plus élevés, ses études le menèrent au doctorat puis à l'agrégation de droit. Mais ses goûts les plus accusés l'inclinaient vers l'histoire de la Bretagne.

Ce penchant se révéla dès ses premières publications. Sa thèse de doctorat en droit, datée de 1904, était consacrée au sort juridique, parfois dramatique, des possesseurs de fiefs nobles laissés mineurs par la mort prématurée de leur père et qui voyaient sur leur personne et sur leurs biens la volonté des parents et celle du seigneur supérieur entrer en conflit. Cette question, M. de Saint-Sauveur l'examinait dans le cadre des institutions bretonnes qui présentaient sur la matière une législation originale (2).

Quatre ans après, passant du droit coutumier au droit canonique, M. de Saint-Sauveur précisait le statut des pays d'obédience dans l'ancienne France, or de ces pays, restés à l'écart du concordat intervenu entre Léon X et François I^{er}, la Bretagne était le principal (3).

Un troisième ouvrage fut consacré à la théorie de la mort civile des religieux (4). Ainsi l'histoire religieuse a

(1) Le comte de Palys, président de la Société de 1890 à 1892, de 1898 à 1900 et de 1902 à 1904.

(2) *Etude historique sur les droits de bail seigneurial et de rachat en Bretagne*. Rennes, Plihon, 1904. In-8° de 166 pages.

(3) *Les Pays d'obédience dans l'ancienne France, étude de droit public ecclésiastique*. Rennes, Plihon, 1908. In-8° de 105 pages.

(4) *Recherches sur l'histoire de la théorie de la mort civile des religieux, des origines au seizième siècle*. Rennes, Prost, 1910. In-8° de 216 pages.

partagé sa curiosité avec l'histoire provinciale. C'est ce qui a valu à la Revue d'histoire de l'Église de France d'avoir en lui un collaborateur averti et constant.

Mais c'était l'histoire de sa chère province qui allait trouver en Edmond de Saint-Sauveur un maître incontesté. Son ouvrage capital a vu le jour, en 1935 (5). Par leur format, ses deux volumes tenaient un juste milieu entre les histoires monumentales des Bénédictins et d'Arthur de La Borderie et celles, écrites, alors et depuis, pour les besoins de l'enseignement primaire ou secondaire. Cette circonstance n'est qu'une cause accessoire du succès du livre. L'information de l'auteur s'y montrait aux écoutes de toutes les voix autorisées. Car Edmond de Saint-Sauveur aimait la bibliographie et ses conseils à nos bibliothécaires étaient toujours écoutés. Il savait recueillir les éléments solides. Avec des matériaux éprouvés il a construit un édifice où tout respire la sincérité comme l'impartialité. La clarté magistrale de l'exposé, sa plénitude, puisque, pour la première fois, le récit était poussé jusqu'à nos jours, en font la base irremplaçable de toutes les recherches tentées à nouveau sur le même sujet.

A cette grande *Histoire de Bretagne*, plusieurs fois rééditée, Edmond de Saint-Sauveur ajouta, dans la suite, divers articles qui furent pour lui comme un délassement ou qui répondaient aux instances de ses amis. Aux conférences universitaires, pendant la guerre, il parla de Bertrand d'Argentré (6). A la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne il donna une étude sur les États de Bretagne et la réformation de la coutume sous Louis XIV (7). Pour la Société archéologique il consacra quelques pages à l'évêque ligueur de Rennes, Aymar Hennequin (8). Ailleurs il évoqua Nominoé ou Alain Barbetorte (9). Il se divertissait même à narrer un épisode

(5) *Histoire de Bretagne*. Rennes, Plihon, et Paris, Plon, 1935, 2 vol. In-8° de 417 et 483 pages, avec des fig. et des cartes. La quatrième édition vient de paraître.

(6) *Bertrand d'Argentré*. Conférence donnée le 12 décembre 1943. Conférences universitaires de Bretagne (1943-194). Rennes, Plihon, 1944, pages 95-112.

(7) Tome XXVII, 1947, pages 33-42.

(8) Tome I, publié en 1923, page 93.

(9) *Nominoé et la royauté bretonne au IX^e siècle*. Association bretonne, t. LVII, 1948, p. 32. — *L'Invasion normande et Alain Barbetorte*. Fontaines de Brocéliande, 1948, juillet, août.

rennais de la vie, un peu bohème, de Léon Bloy (10).

Dans ses dernières années, il s'adonna à une tâche aussi désintéressée que délicate : la mise au point du manuscrit laissé par Marcel Planiol sur l'histoire des Institutions bretonnes (11). Marcel Planiol avait été son maître à la Faculté de Rennes et, dès les premières lignes de son premier travail, Edmond de Saint-Sauveur évoquait son témoignage en faveur de l'utilité des recherches sur l'histoire provinciale. La vénération du disciple, s'affirmant après un demi-siècle d'intervalle, est un touchant exemple de gratitude et de fidélité.

L'autorité de M. de Saint-Sauveur comme historien, sa probité intellectuelle, la haute droiture de son caractère s'imposaient à tous. Sa carrière de professeur de droit l'avait conduit à la Faculté d'Alger (1911-1913), à l'Institut de droit du Caire (1913-1920). Elle le ramena à Rennes de 1920 à 1953. Il fut doyen de cette Faculté de droit de Rennes de 1938 à 1941. Pendant la guerre il présida la Commission de l'histoire de la Bretagne qui se maintint, sous sa direction, dans la ligne d'un loyalisme inaltérable. Il fut ensuite président de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine (12) et président d'honneur de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne.

Il fut en outre président des Anciens élèves de Saint-Vincent (13). Car il était resté intimement sympathique à ce collège où lui-même et son frère aîné, mort pour la France au cours de la guerre de 1914, avaient parcouru tout le cycle de leurs études.

La profondeur de ses sentiments chrétiens, parfois légèrement assortis de quelque teinte de gallicanisme, l'a inspiré et soutenu toute sa vie, qui n'a pas été exempte d'épreuves. Mais les fortes convictions qui le possédaient n'ont jamais étouffé en son cœur la voix de l'indulgence. Le spectacle de certains ridicules ou de certaines lacunes

(10) *L'Etrange histoire de Léon Bloy et Anne-Marie Roulé*. Nouvelle revue de Bretagne, novembre 1947. Dans la même revue, en juillet 1950, il a donné : *Une histoire romantique, Pitre Chevalier et son œuvre*.

(11) Les trois premiers tomes de cet ouvrage ont paru, à Rennes, Cercle de Brocéliande, 1953-1955. Le premier volume s'ouvre par un avant-propos de M. Durtelle de Saint-Sauveur.

(12) En 1947, 1948 et 1949.

(13) De 1945 à 1948.

n'inspirait à l'austère savant qu'un rire tout juvénile que sa bonté dominait finalement. Entièrement dépourvu d'ambition, les honneurs sont venus vers lui, sans qu'il les ait sollicités. Il réservait le meilleur de lui-même pour les siens. Son intimité était pleine de charme, sa conversation nourrie de souvenirs, sa politesse raffinée. Il laisse à ses amis, en face d'une œuvre impérissable, un deuil profondément douloureux (14).

B.-A. POCQUET DU HAUT-JUSSÉ.

François MERLET

Né à Chartres, le 10 octobre 1900, François Merlet est mort à Vannes, le 8 juin 1956. Il était « archiviste-né » puisque son grand-père, Lucien Merlet, et son père, René Merlet, avaient été, avant lui, archivistes départementaux. Mais tandis que son père avait été l'adjoint de son grand-père et lui avait ensuite succédé à la tête du dépôt chartrain qu'ils avaient dirigé, l'un et l'autre, de 1852 à 1925, François Merlet, malgré une thèse consacrée au Cartulaire historique de l'abbaye de Saint-Père de Chartres, quitta la Beauce pour la Bretagne qui était le pays de ses ancêtres. Après un court séjour, d'un an seulement, à la tête des Archives de l'Eure, il prit en charge, le 1^{er} juin 1925, le dépôt des Côtes-du-Nord où il demeura plus de trente ans, jusqu'à sa mort, hélas ! prématurée. Il ne s'en absentait que quelques mois, pendant la guerre, pour remplir les fonctions de capitaine d'artillerie.

Si l'éducation de ses huit enfants ne lui laissa pas le loisir d'écrire des ouvrages d'érudition de longue haleine, il ne faut pas oublier qu'il fut le conseiller de nombreux travailleurs bretons, et que, comme archiviste, il procéda à de nombreux classements, et publia deux répertoires importants : le *Répertoire des fonds judiciaires et péni-*

(14) Aux publications citées plus haut, l'on doit ajouter : *Le Droit français en Egypte*, dans les *Travaux juridiques et économiques de l'Université de Rennes*, t. X, 1930 ; *Eguiner Baron et l'école de Bourges avant Cujos*, *ibid.*, t. XV, 1936 ; *Le Doyen Bodin, André Perceyron, notices nécrologiques*, *ibid.*, t. XVII, 1941.